



MONTAUBAN PPDC
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bout de Craie,
bulletin syndical d'informations distribué à TOU-TE-S
les enseignant-e-s des écoles du Tarn-et-Garonne.

Retrouvez l'actualité
du SNUipp - FSU
82 sur notre site et
sur 

 23 Grand'Rue Sapiac
82000 Montauban
 05-63-03-57-81
 06-82-30-11-88
 snu82@snuipp.fr
<http://82.snuipp.fr>

La section du SNUipp-FSU 82 est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h (au moins...), le mercredi de 9h à 12h.
Des enseignant-e-s y exercent leurs missions d'élue-s du personnel et de militant-e-s syndicaux.
N'hésitez pas à nous solliciter !

Edito

Bernadette Groison
Secrétaire Générale de la FSU



Les élections professionnelles de la Fonction publique ont conforté la FSU comme une force incontournable. La FSU est une des seules organisations syndicales qui progresse en voix à la Fonction publique de l'État et à la Fonction publique territoriale. Cette progression lui permet d'obtenir un 3e siège au Conseil Commun de la Fonction Publique.

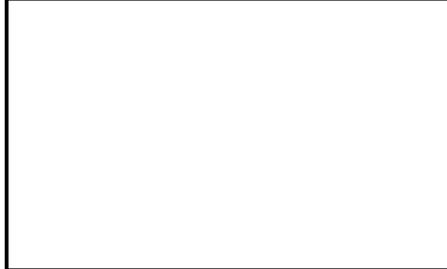
Un signe de vitalité, la marque d'une confiance encore plus grande de la part des agent-es à les représenter, à intervenir et agir avec eux. La FSU se félicite ainsi de ce résultat qui est le fruit d'un travail de proximité important fait par toutes et tous les militant-es des syndicats nationaux et des sections départementales, d'une campagne fédérale partagée autour de notre slogan « Engagé-es au quotidien ». Et c'est également la validation d'un projet syndical qui sait concilier proposition, action et négociation.

Le gouvernement doit entendre ce message. Et ce d'autant plus que nous traversons une crise profonde, avec une société trop fracturée, divisée. Pour cela, le gouvernement doit changer de cap sur sa méthode de gouvernance comme sur les orientations politiques en œuvre. Pouvoir d'achat et salaires, développement des services publics, réforme de la fiscalité, transition écologique juste socialement... c'est ce que porte la FSU qui va continuer à jouer tout son rôle et à contribuer, comme par le passé, à construire les actions unitaires les plus larges possibles, pour obtenir de réelles avancées et de nouvelles conquêtes sociales ! Il s'agit notamment d'assurer un avenir à la Fonction publique et à ses agent-es qui sont aujourd'hui les grands oubliés et qui risquent fort de faire les frais des quelques mesures annoncées par le gouvernement.

La FSU va également continuer à jouer tout son rôle pour offrir aux jeunes et aux retraité-es des conditions de vies dignes et des perspectives d'avenir meilleures.
L'année change... pas la FSU qui sera encore plus engagée au quotidien !



n° 107 JANVIER 2019
Déposé le 10/01/19



vous présente
ses meilleurs vœux pour 2019.
Des vœux de fraternité, d'accueil
et de combats pour
**une école dont tous les enfants
ont besoin.**

ÉLECTIONS PRO
Le SNUipp et la FSU sortent confortés de ces élections !!!
MERCI à tou-t-es les collègues qui ont renouvelé leur confiance.
Résultats complets et analyses à retrouver en pages 6 et 7

Sommaire
Page 1 : édito B. Groison
Page 2 : article -appel S. Rubio (retraite)
Page 3 : article J. Hisz (stylos rouges)
Page 4 : carte scolaire = seuils
Page 5 : carte sco suite + article P. Prat
Page 6 et 7 : élections pro - résultats
Page 8 : bulletin d'adhésion

Article écrit par
Sandra Rubio,
Co-secrétaire du
SNUipp-FSU 82

Quand ils sont venus... Appel à ceux qui ne se sentent jamais concerné.e.s



Sandra RUBIO

**PE classe normale
Adjointe
Ecole élémentaire
Firmin Bouisset
Moissac**

Quand le ministère a gelé le point d'indice, je n'ai rien dit car j'ai bien intégré que j'étais un.e privilégié.e comme ils le serinent à la télé,

Quand ils ont attaqué les syndicats et proposé de supprimer des instances paritaires, je n'ai rien dit car les syndicats c'est que des corporatistes comme disent les journalistes.

Quand ils ont dénié mon professionnalisme avec des évaluations « clé en main », des méthodes imposées..., je n'ai rien dit car, après tout, c'est la bonne manière de faire, comme ils expliquent au ministère.

Quand ils ont créé le jour de carence, je n'ai rien dit car j'ai lu dans les journaux

que c'était pour une meilleure égalité public/privé alors même que les deux-tiers des salarié.e.s du privé ont une compensation de leur employeur et qu'ils ont droit à une vraie médecine de prévention.

Quand ils ont fermé des classes, je n'ai rien dit car avant ils étaient quarante par classe et tout se passait bien « ma bonne dame » comme ils disent à la radio.

Quand ils toucheront à la retraite, je ne dirai toujours rien ?

Pourtant on sait que le système de retraite par points va pénaliser fortement les fonctionnaires, surtout les enseignant.e.s et plus particulièrement ceux du primaire. Pourquoi ? Parce que le calcul se ferait désormais sur les 25 dernières années et plus sur les 6 derniers mois. Et comme de toute la Fonction Publique, nous sommes de très loin ceux qui touchent le moins de primes, leur intégration à la retraite ne compensera pas les pertes.

Plus égalitaire avec les salarié.e.s du privé pensez-vous... Ce serait vrai si nous avions les mêmes niveaux de rémunération. Or, d'après le COR (Conseil d'Orientation des Retraites), en 2013 le salaire moyen des cadres du privé était de 4 109 € contre 3 054 € pour ceux du public. Donc si on voulait réellement aligner les retraites du public avec celles du privé, il faudrait d'abord aligner les salaires. Mais de cela, il n'est pas question bien entendu. Nos réformateurs tous azimuts ne peuvent ignorer cela. Pas plus que le fait qu'il faut désormais un bac+5 (et un concours) pour être enseignant.e, que personne n'aura donc commencé sa carrière avant 22 ans, que la prise en compte de l'ensemble de la carrière sera dramatique au vu de la faiblesse de la rémunération en début de carrière (surtout si on la met en regard du niveau de diplôme).

C'est à une paupérisation massive des enseignant.e.s retraité.e.s à laquelle on assistera, si le projet de mise en place des retraites par points est avalisé. Il ne peut pas en être autrement.

Alors, faudra-t-il encore se laisser faire ? Quand ils viendront nous chercher, n'y aura-t-il personne pour protester ?...

La retraite par points, tout comprendre ! Sur le site de la FSU nationale



La loi en préparation sur les retraites ne serait présentée qu'au deuxième semestre 2019, mais c'est dès maintenant que, suite aux premières annonces donnant les grandes lignes du projet, les salarié.e-s doivent s'emparer du dossier, intervenir, s'opposer et proposer des alternatives. Le vote pour la FSU aux élections professionnelles de décembre 2018 a été une occasion d'exprimer le rejet de tout projet qui mettrait à mal les solidarités.

La FSU publie sur son site national l'ensemble des documents qui détaillent les projets gouvernementaux ainsi que des compte-rendus des réunions au haut commissariat à la réforme des retraites. Vous y trouverez également des précisions sur :

- *Une retraite par points, comment ça fonctionne ? Pourquoi les salariés, et pourquoi particulièrement les fonctionnaires, ont-ils beaucoup à y perdre ?*
- *Les éléments de langage du gouvernement à l'épreuve des faits.*



Jonathan HISZ

PE classe normale
Directeur
École maternelle
Réalville

Les enseignant-e-s dégainent : les Stylos rouges

Article écrit par
Jonathan Hisz,
Membre du bureau du
SNUipp-FSU 82

Les colères se suivent même si les couleurs changent. C'est désormais aux enseignant-e-s d'afficher leur mécontentement avec les "stylos rouges".

Né après le discours du président Macron du 10 décembre, ce groupe lancé sur Facebook a été créé pour porter les revendications des enseignant-e-s, les naufragés oubliés du discours présidentiel.

Manque de reconnaissance de la hiérarchie et du grand public, faiblesse du pouvoir d'achat, conditions de travail difficiles, sont les principales batailles de ce groupe qui recense déjà plus de 50 000 membres en 1 mois.

Même si certains commentaires font apparaître une distance voire une défiance vis-à-vis des organisations syndicales, beaucoup d'enseignant-e-s n'en sont pas si éloigné-e-s que ça. Une collègue, cofondatrice de ce mouvement, souligne : «*On a besoin d'un autre mode d'action. Je crois en la force des syndicats, mais l'État ne les prend plus en considération et se dit tous les mois que les profs vont faire grève. C'est devenu une habitude.*» Pour l'une des modératrices de la page Facebook : "*Le mouvement est différent par sa forme, les réseaux sociaux, et sa composition qui dépasse telle ou telle catégorie. On est complémentaires*".

Plusieurs actions sont évoquées et débattues au sein du groupe qui ne compte pas en rester là. Certaines sont symboliques, comme l'envoi d'un stylo rouge au Président de la République, d'autres plus radicales, comme le blocage des notes ou des examens... Beaucoup de leurs revendications sont portées précisément par les syndicats (en tout cas par le nôtre), il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur nos professions de foi des élections professionnelles.

Par exemple :

- dégel immédiat du point d'indice ;
- non à la réforme des retraites annoncée ;
- limitation du nombre d'élèves par classe suivant le niveau ;
- davantage de moyens pour les élèves à besoins particuliers ;
- stop aux réformes du secondaire ;
- stop à la précarité.

...

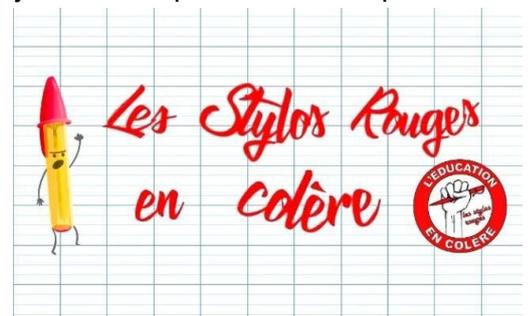
Ce mouvement traduit une méconnaissance de certain-e-s collègues sur le rôle des organisations syndicales et de leurs représentant-e-s. Avec la complaisance des médias. Mais il interroge aussi sur les modes d'actions proposés, et force est de constater que les syndicats peinent à rassembler la profession, il n'y a qu'à voir le taux de participation aux élections professionnelles (48 % dans notre département et au niveau national).

Dépasser les syndicats c'est précisément la méthode du gouvernement. Osons rappeler que nos droits individuels et collectifs en tant que travailleurs ont été conquis par l'action syndicale et leur survie dépend de l'existence de ces organisations. Ces droits sont à tout le monde, syndiqué.e.s ou pas.

Des syndicats non complaisants, il y en a ! Et n'oublions pas : les syndicats sont un outil au service des travailleurs-ses. Ils sont ce qu'on en fait.

Quoi qu'il en soit, en tant qu'organisation syndicale majoritaire nous ne pouvons pas ignorer ce mouvement. Nos prochaines instances départementales et nationales aborderont ce sujet avec sérieux et se positionneront sur les modalités d'actions à envisager en commun.

Pour en savoir plus, pour vous faire votre propre idée, nous vous invitons à vous rendre sur leur site <http://stylosrouges-officiel.fr/>



Trimestriel Dépôt légal N°243 Prix 1 €
Abonnement 15 €

En-tête imprimée par Techniprint (Mtban).
Le reste est imprimé par nos soins.

ISSN 1240-2400 CPPAP N° 0520 S 06506

Directeur de publication : Guillaume Manganot

Bout de Craie, bulletin syndical du **SNUipp-FSU 82**
Syndicat National Unitaire des Institutrices-eurs,
des Professeurs des écoles et des PEGC
du Tarn-et-Garonne.

CARTE SCOLAIRE

Historique des « seuils » dans le 82

Les nombres détaillés dans le tableau ci-dessous sont les moyennes d'élèves par classe qui permettent d'envisager une ouverture de classe.

Taux moyen = nombre d'élèves de l'école divisé par le nombre de classes (hors ULIS école)

Attention, les TPS ne sont comptabilisé-e-s que pour les écoles situées en REP !!!

Exemple : en 2006, si une école primaire HORS REP qui compte actuellement 4 classes avait une prévision de 104 élèves ou plus (soit au moins 4 x 26 élèves), une ouverture de classe est envisageable.

Dates	REP		Hors REP	
	MATERNELLE	ELEM + PRIMAIRE	MATERNELLE	ELEM + PRIMAIRE
Jusqu'en 2005	26	23	33	25
2005-2010	25	22	28	26
2011-2015	Ne sont plus affichés...		29	27
2016 - ...	27	25	29	27

Remarques sur l'évolution entre 2004 et 2019 :
REP élém et primaire = + 2 / REP maternelle = + 1
Hors REP : élém + primaire = + 2 / maternelle = - 4



Pour rappel, voici les seuils actuellement utilisés :

<p>Grille indicative Ecole élémentaire et primaire avec un taux moyen fixé par l'administration à 27 !</p>	<p>Grille indicative Ecole maternelle avec un taux moyen fixé par l'administration à 29 !</p>
--	---

Nombre classes	Fermeture possible moins de	Ouverture possible plus de
2	?	54
3	54	81
4	81	108
5	108	135
6	135	162
7	162	189
8	189	216
9	216	243
10	243	270
11	270	297
12	297	324
13	324	351
14	351	378



Nombre classes	Fermeture possible moins de	Ouverture possible plus de
2	?	58
3	58	87
4	87	116
5	116	145
6	145	174
7	174	203
8	203	232

Répartition des **10 sièges** attribués aux syndicats enseignants dans le CDEN et le CTSD de Tarn-et-Garonne :
FSU 82 : 5 sièges
 Se-UNSA : 3 sièges
 Sgen-CFDT : 2 sièges

Comme plus de 100 écoles, pensez à compléter l'enquête en utilisant le lien envoyé par mail à votre école.

Dates des instances carte scolaire rentrée 2019



ÉCOLE EN DANGER

Surtout en milieu rural !

Actuellement, nous ne connaissons pas la dotation pour notre département. Pour autant, 15 postes devraient être nécessaires pour assurer le dédoublement des classes de CE1 dans les écoles REP.

Cela devrait entraîner un grand nombre de fermetures de classes, essentiellement en milieu rural. Le SNUipp-FSU 82 a interpellé les maires des communes en RPI : assez peu de retours... N'hésitez pas à les solliciter directement.

DATES	NATURE DES OPERATIONS
Vendredi 01 février 2019 14 h 30	Groupe de travail : projet de carte 2019
Jeudi 7 février 2019 14 h 30 Si repli : Jeudi 14 février 2019 14 h 30	CTSD – Projet départemental- propositions de répartition des emplois si vote unanime défavorable, réexamen du projet (plan B)
Mardi 12 février 2019 - 14 h 30 Si repli : Mardi 19 février 2019 - 14 h 30	CDEN – Projet départemental- Propositions de répartition des emplois

Ayez confiance... et taisez-vous !

Mi-décembre, une de nos collègues s'est vue convoquée au Rectorat pour avoir publié un texte ironique après la prestation télévisée d'Emmanuel Macron, texte dans lequel elle mentionnait sa fonction, son établissement et qu'elle a signé de son nom. La convocation s'est soldée par "un rappel au devoir de réserve".

A l'image d'un gouvernement de plus en plus autoritaire notre Ministre veut profiter de la discussion sur le projet de loi « École de la confiance » dans les prochains jours pour aller plus loin, bien plus loin. L'article 1^{er} de ce projet de loi rappelle "que la qualité du service public de l'éducation dépend de la cohésion de la communauté éducative autour de la transmission de connaissances et de valeurs partagées. Cela signifie, pour les personnels, une exemplarité dans l'exercice de leur fonction et, pour les familles, le respect de l'institution scolaire, dans ses principes comme dans son fonctionnement."



Pascale PRAT

**PE hors classe
Directrice
Ecole primaire
Marcel Pagnol
Montauban**

Même si le Conseil d'État a demandé le retrait de l'article en question, l'idée est claire et simple : être enseignant dans l'École de la confiance de Blanquer, c'est se taire ou risquer des sanctions. Avec l'évolution voulue par le ministre tout-e enseignant-e qui critiquerait l'institution ou la politique ministérielle s'exposerait donc à des sanctions.

On est bien là face à une volonté de soumission des personnels ! Qu'elle s'affirme après une certaine libération de la parole des enseignant-e-s dans les réseaux sociaux via #PasDeVague n'est sûrement pas un hasard.

Actuellement la loi en vigueur contraint les enseignant-e-s à la neutralité (art.25), à la discrétion et au secret professionnel (art.26) mais pas à la réserve. Elle leur garantit la même liberté d'opinion qu'à l'ensemble des citoyen-ne-s.

Nos opinions, nos craintes, nos colères doivent pouvoir continuer à s'exprimer tout comme nos satisfactions (si si, il y en a quelques unes !). Ne nous laissons pas museler.

Élections professionnelles 2018

**Le grand vainqueur de ces élections :
l'abstention !**

Tout d'abord l'ensemble des élu.e.s du SNUipp-FSU tient à remercier les collègues qui ont voté pour nos listes.

Le taux de participation est très bas dans notre département. Il est systématiquement le plus faible de l'ensemble des départements de l'académie, que ce soit en CT ou en CAPD.



La Commission Administrative PARITAIRE
Les élu(e)s du personnel du SNUipp-FSU vous informent...

Résultats de la CAPD (5 sièges)

Sont élu.e.s comme représentant.e.s du personnel, à compter du 1er janvier 2019, pour le SNUipp-FSU 82 :

• Classe normale :

Guillaume Mangenot (titulaire)
Sandra Rubio (titulaire)
Hélène Nadal (suppléante)
Barbara Delpech (suppléante)

• Hors-classe et classe exceptionnelle :

Pascale Prat (titulaire)
Rodolphe Portoles (suppléant)

	Élections 2018	Élections 2014
Inscrit-e-s	1416	1390
Nombre de votant.e.s	652	698
Taux de participation	46,05 %	50,2 %
SNUipp-FSU 82	336 voix (52,91%) 3 sièges	400 voix (58,57%) 4 sièges
SE-UNSA	201 voix (31,65%) 2 sièges	180 voix (26,35%) 1 siège
SGEN-CFDT	56 (8,59%)	66 voix (9,66%)
SNUDI-FO	19 voix (2,91%)	37 voix (5,42%)
SNALC	23 (3,53%)	/

	Élections 2018	Élections 2014
Inscrit-e-s	3847	3600
Nombre de votant.e.s	1582	1596
Taux de participation	41,12 %	44,3 %
FSU 82	604 voix (38,18%) 5 sièges	634 voix (41,98%) 5 sièges
SE-UNSA	353 voix (22,31%) 3 sièges	376 voix (24,90%) 3 sièges
SGEN-CFDT	208 (13,15%) 2 sièges	256 voix (16,95%) 2 sièges
SNUDI-FO	104 voix (6,57%)	92 voix (6,09%)
CGT	76 voix (4,8%)	43 voix (2,84%)
Sud	33 voix (2,09%)	47 voix (3,10%)
Action et démocratie	8 voix (0,5%)	/
SNPTES	4 voix (0,25%)	/
SNALC	85 voix (3,53%)	/

Résultats du CTSD (10 sièges)
Répartition des postes, horaires des établissements, transports et règlements intérieurs...

Statu quo pour cette instance malgré la multiplication des listes. Ici aussi, la FSU reste majoritaire.



**CTSD :
Comité Technique
Spécial Départemental**

Élections professionnelles 2018 Les AESH et les Psychologues de l'EN



F.S.U.

*psychologues
de l'éducation nationale*

Résultats des élections professionnelles CAPA psy et CCP des AESH

Des excellentes nouvelles ! La FSU sort grandie de ces élections. En voici le détail :

- **CAPA Académie de Toulouse des Psychologues de l'Éducation Nationale :**
Inscrit-e-s = 309 / Votant-e-s = 255 (+ 3 blancs et nuls)

	Voix, pourcentage et nombre de sièges
SNUipp et SNES (FSU)	172 voix (67,45 %) donc 4 SIEGES
Se-UNSA	38 voix (14,90 %)
FO	8 (3,14 %)
Sgen-CFDT	34 (13,33 %)

Les Psychologues ont conforté le vote de l'année dernière en plaçant les représentant-e-s de la FSU en tête et seul-e-s pour les représenter = **MERCI à vous !!!**

- **CCP des AED et AESH dans l'Académie de Toulouse :**

Inscrits :	5984
Votants :	642
Blancs/Nuls :	22
Exprimés :	620

La FSU occupera donc 4 sièges, la CGT 1 siège et l'UNSA 1 siège.

Même si l'abstention a été massive (cela peut se comprendre vues les difficultés pour avoir tous les éléments pour pouvoir voter...), la seule fédération qui lutte auprès de nos collègues précaires a été soutenue par le vote de près de 50 % des électrices-eurs.

Merci à vous !

	FSU	SNALC	CFTC	CGC	Sud	UNSA	CGT	SNCL	SGEN	STCorses	FO
Voix	305	26	2	1	29	93	64	1	62	0	37
%	49,2%	4,2%	0,3%	0,2%	4,7%	15,0%	10,3%	0,2%	10,0%	0,0%	6,0%

Élections professionnelles : au niveau national

Résultats des élections professionnelles au niveau national : le SNUipp-FSU renforcé.

Avec 73 785 voix, le SNUipp-FSU sort renforcé des élections professionnelles. Les enseignantes et les enseignants des écoles renouvellent leur confiance à leurs représentants et au rôle indispensable qu'ils jouent au quotidien pour la défense des personnels et d'une école de la réussite de tous les élèves.

En dépit des bugs et de la complexité technique du scrutin, les enseignantes et les enseignants des écoles ont été très nombreux à participer à l'élection de leurs représentant-e-s et avec 73 785 voix, **le SNUipp-FSU sort renforcé des élections professionnelles dans le 1er degré.**

Il gagne 7 822 voix par rapport au scrutin de 2014 et est majoritaire dans 81 départements.

Il conserve ses six sièges à la commission administrative paritaire nationale avec 44,33% des voix devant le Se-Unsa qui recueille 25,12% des voix et trois sièges. Le Snudi-FO arrive en troisième position avec 14,22% des voix et un siège.

Alors que le gouvernement remet en cause les instances représentatives des personnels, ceux-ci renouvellent leur confiance à leurs représentants et au rôle indispensable qu'ils sont amenés à jouer au quotidien pour la défense des enseignant-e-s et d'une école de la réussite de tou-te-s les élèves.

Cartographie SNUipp-FSU (avec LibreOffice)
Résultats CAPD : 2018

